

Groupe Technique National Trains

Transformation des Trains

Les dés sont pipés !

Alors que les réunions sur la "Transformation des Trains" avec les OS sont loin d'être terminées, la DdT met en place dans certains établissements plusieurs roulements avec un nombre conséquent de RHR supprimés et donne un rôle hiérarchique pour les CBOR.M.

Lors de la réunion du 8 octobre, la Direction a rappelé les principes fondamentaux de sa réforme qui sont l'amélioration de l'efficacité de la production, la diminution des dépenses externes **soit en langage Train : l'augmentation de l'amplitude des JS et la réduction de nos EVS.**

Avant la mise en place de la « Simplification de la SNCF », la Direction des Trains veut réduire les coûts. Elle propose la suppression des RHR comme remède miracle afin de réduire la facture hôtelière qui a fortement augmenté depuis la création d'Orféa.

Diminuer le nombre de RHR, c'est réduire le nombre de roulants !

Les RHR sont des contraintes du métier, les ASCT l'on intégré dans leur mode de vie. Aujourd'hui, lorsqu'un agent effectue un RHR il reçoit les allocations afférentes mais demain avec l'usine à gaz que la DdT veut mettre en place ce sera selon qu'il soit sur VFE ou Proximité mais surtout selon la **productivité** (longueur de JS) et le **mérite** (aptitude à accepter les dérogations au RH 0077).

Pour Force Ouvrière, c'est bien la volonté de "**faire de l'argent**" dans les filiales qui est responsable du surcoût. Le bilan financier montre que le chiffre d'affaires pour cette filiale est en forte progression (**24M€ en 2007 contre 19M€ en 2006**).

La DdT supprimera (pour commencer) 2 RHR par mois et par agent !

La disparition des ECT (Simplification de la SNCF) tels qu'on les connaît aujourd'hui avec la création de "Supers Etablissements Dédiés" (TER ou VFE) qui regrouperaient une UO Gare, une UO Traction avec les ASCT va bouleverser notre métier. Cette modification aura d'énormes répercussions sur les conditions d'exercice de notre métier et sur notre déroulement de carrière.

Devant ces attaques tout azimut, les Organisations Syndicales se rencontreront le 15 octobre 2008 pour décider des mesures à prendre. **Force Ouvrière portera la voix des ASCT qui refusent de voir baisser leur EVS et dégrader leurs conditions de travail.**

Les intérêts de la DdT ne sont pas ceux des ASCT !

**Dans une période où l'on attaque nos acquis, il faut se battre pour les conserver et en conquérir de nouveaux.
Avec Force Ouvrière il faut exiger :**

- ⇒ Le maintien de notre métier, tel que défini au dictionnaire des filières.
- ⇒ Le maintien du RH0077 pour tous les ASCT.
- ⇒ Le refus des roulements "tout spécialisé" et le maintien des résidences.
- ⇒ Une véritable revalorisation de la prime de travail, l'arrêt de l'individualisation des salaires et la suppression de toute prime au mérite.
- ⇒ Un plan de carrière garantissant un déroulement sur 3 qualifications minimum à partir de tout grade de début.
- ⇒ Le maintien de la prime de travail code 24 après 15 ans de route.
- ⇒ Le maintien des accords locaux.
- ⇒ Deux agents minimum par rame.
- ⇒ Le maintien, à minima, des acquis du 19 mai 2006 sur le déroulement de carrière.
- ⇒ L'attribution d'un an de retraite anticipé pour cinq années de travail décalé et de travail de nuit.
- ⇒ La création de roulements spécifiques dans chaque établissement pour les inaptés sécurité temporaires ou définitifs avec des fonctions déterminées à bord des trains. (Agents b, renfort, ou y).
- ⇒ Pour les femmes enceintes, le service doux à la demande des agents dans l'établissement dès la déclaration de grossesse avec maintien des primes.
- ⇒ Une renégociation de la réduction du temps de travail par la création d'emploi pour aller rapidement à 30 heures hebdomadaires, sans baisse de la rémunération ni modération salariale et sans flexibilité.

Les positions de force ouvrière sont les bonnes car ce sont celles de la majorité des ASCT.

Je rejoins

Nom :

Prénom :

Établissement :

Grade :

Date de naissance :

Téléphone :

Bulletin à remettre à un militant FO ou à renvoyer à la Fédération Force Ouvrière des Cheminots 61, rue de la Chapelle 75018 PARIS.

